

ARCEA VALDUC

LETTRE AUX ADHERENTS

MARS 2017 - Numéro 44



XXXXXXXXXX



Photos de Gérard MICHEL

Assemblée Annuelle 2017

SOMMAIRE



<i>Sommaire</i>	<i>page 2</i>
<i>Editorial.</i>	<i>page 3</i>
<i>Assemblée Annuelle.....</i>	<i>pages 4 à 11</i>
<i>Composition du bureau 2017.....</i>	<i>page 12</i>
<i>Exposé du Directeur de Valduc..(F. BUGAUT).....</i>	<i>pages 13 - 14</i>
<i>Exposé du Président de l'ARCEA (J. PENNEROUX).....</i>	<i>pages 15 à 17</i>
<i>Exposé du vice-président de l'ARCEA (G. LUCAS)</i>	<i>pages 18 à 20</i>
<i>Commission Retraite</i>	<i>pages 21 à 23</i>
<i>Carnet de Section.....</i>	<i>page 24</i>
<i>Cotisations 2017 – Rappel.....</i>	<i>page 25</i>
<i>L'abandon de la notion de progrès pour celle de l'innovation</i>	<i>page 26</i>
<i>Les Potins de la Marmotte</i>	<i>page 27</i>





Vous trouverez dans ce numéro les comptes rendus des différentes interventions présentées lors de notre Assemblée Annuelle du 24 Février 2017. Cette Assemblée fut un réel succès avec 128 personnes présentes le matin, pour l'Assemblée proprement dite, et 150 participants au repas et à l'animation de l'après-midi.

La présentation du rapport moral et du rapport financier a été l'occasion de rappeler que notre action au sein de la Section s'appuie sur trois piliers à savoir **la Solidarité** entre ses membres, la **Défense des retraites** et la **Défense du Nucléaire**, auxquels s'ajoutent les aspects festifs des **voyages**, de la **randonnée pédestre**. Les actions de solidarité qui étaient, jusqu'à maintenant, largement soutenues par une dotation de l'ALAS, vont dorénavant être fortement contraintes suite à l'abandon de cette dotation.

L'exposé du Directeur de Valduc a été essentiellement consacré aux résultats d'une étude épidémiologique de mortalité sur les personnels ayant travaillé sur le tritium.

Le Président et le Vice-Président de l'ARCEA ont présenté les dernières évolutions du CEA, de l'ARCEA, de l'UFR et de la CFR.

En espérant que le désolant feuilletton actuel de la campagne présidentielle n'occulte pas une véritable discussion sur les programmes, nous avons tenté, avec la « commission retraite », de dégager les **engagements sur les « retraites »** des principaux candidats, dont vous trouverez, en fin de cette Lettre, le tableau de synthèse.

J'attire également votre attention sur la présence, en pièce jointe de cette Lettre, du bulletin d'inscription au **voyage en Suisse les 3,4 et 5 Octobre 2017**.

Je rappelle que notre Bureau souffre toujours d'un sous-effectif prégnant, aussi je lance un appel pressant à ceux (et celles) d'entre vous qui seraient prêts à consacrer un peu de leur temps à notre association, à venir nous rejoindre dans ce Bureau où le besoin de deux personnes est particulièrement urgent.

Pour terminer je me permets de rappeler à celles et ceux d'entre vous, qui n'auraient pas encore eu l'occasion de payer leur **cotisation 2017** de bien vouloir le faire, dès que possible, car il en va du bon fonctionnement de notre Association, surtout après la suppression de la subvention ALAS !

A réserver dans vos agendas la date de notre prochaine Assemblée Annuelle :

Le Vendredi 23 Février 2018.

Claude MOUSSIN

ASSEMBLEE ANNUELLE

Nous avons tenu notre 38^{ème} Assemblée Annuelle le Vendredi 24 Février 2017 à QUETIGNY en présence notamment de Monsieur François BUGAUT, Directeur du Centre de Valduc, Georges GENESTIER responsable de l'Unité de Communication du Centre, Monsieur Jacques PENNEROUX, Président de l'ARCEA, Monsieur Gérard LUCAS Vice-Président de l'ARCEA, Monsieur Jean-Louis LEBLANC représentant de l'ARCEA au Conseil d'Administration de la mutuelle MHN et Madame Raymonde BOSCHIERO Trésorière de l'ARCEA.

Nous avons également accueilli Monsieur Guy LAFFAGE représentant Monsieur Jean-Claude GANTNER Président de l'Association AROPA 21, affiliée à La FNAR.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir Madame Anne GOUT représentant Madame Elodie LATAPIE chef du Service SRHS et Monsieur Stéphane EMALDI Vice-Président de l'ASCEA Valduc.

Ont été excusées Madame Delphine CHERVET-LEGER, Assistante sociale, animatrice des stages de préparation à la retraite, ainsi que le Docteur Isabelle PUECH.

Par ailleurs nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nos invités, 4 nouveaux retraités.

Cette année le repas de clôture a été animé par Benjamin DURAFOUR musicien accordéoniste, qui a su mettre une très bonne ambiance conviviale.

Vous avez été 150 à assister à ce repas et vous avez été 128 à assister aux présentations du matin, lesquelles sont résumées dans les pages suivantes.

1. Faits marquants du rapport moral.

Sur le plan des effectifs, nous étions 455 adhérents au 31/12 /2016 (nous sommes 469 actuellement). Nous avons connu 26 adhésions (dont 6 extérieures), 19 décès, 9 démissions et 3 radiations.

Examinons maintenant les différentes commissions.

- Commission Randonnée Pédestre (animateurs Yves LEO et Jean-Claude SIGNOR) :
 - 52 inscrits
 - Deux animateurs agréés supplémentaires en 2016 : Jean-Michel BUGEON et Thierry PETIT.
 - Trois nouvelles formations programmées pour 2017.
 - Participation au 24^{ème} tour du Centre de Valduc le 7 Octobre 2016 (17 marcheurs et 6 coureurs) avec de très bons résultats :
 - Très belle 3^{ème} place au challenge du nombre.
 - Méritoire 8^{ème} place par équipe (3 meilleurs temps en course).
 - 5 podiums dans les catégories d'âge.

- A noter la rigueur dans la préparation des parcours et dans le suivi médical des adhérents.
- Cette activité a fait l'objet d'un article dans le bulletin ARCEA N°111 de Juin 2016.

Commission Solidarité (Annick MAILLARD) :

Malgré la forte diminution de la dotation ALAS nous avons encore pu consentir, en 2016, un effort important pour l'action sociale qui s'est manifestée par :

- Les visites de fin d'année aux personnes seules avec la remise d'un cadeau entièrement financé par la section : 23 visiteurs ont rencontré 98 personnes et 7 courriers ont été envoyés aux personnes résidant hors de Côte d'Or.
- Sortie d'une journée au Creusot, pour 32 participants, le 19 Mai 2016.
- Déjeuner annuel des Grands Aînés (80 ans et plus) le 10 Novembre 2016, au restaurant « Le Central » à Dijon. Avec 110 Lettres envoyées il y a eu un record de participation de 43 convives.
- Cette activité a fait l'objet d'un article dans le bulletin N° 111 de l'ARCEA de Juin 2016.

Commission Voyages (Jean-Paul MARTIN) :

- Réalisés en 2016 :
 - SARDAIGNE, du 2 au 9 Avril 2016, 18 participants. Le compte rendu figure dans le numéro de Décembre 2016 de la « Lettre aux Adhérents »
 - Visite du Sénat et du Luxembourg, 10 Octobre 2016, 26 participants.
- Projets 2017 :
 - *Ecosse* : du 15 Mai au 20 Mai 2017. Inscriptions closes.
 - *Suisse* : 3,4 et 5 Octobre 2017. **Voir les inscriptions dans ce courrier.**
- Projet 2018 :
 - Portugal : du 28 Avril au 5 Mai 2018
 - Rappel de la croisière organisée par le Bureau National du 17 au 24 Mai 2018 : « Des volcans aux Iles Eoliennes ». Inscriptions en cours.

REMARQUE :

Nous recherchons un animateur supplémentaire pour cette commission afin d'améliorer notre offre. C'est une activité qui se traite « à son rythme », sans contrainte particulière sur l'aspect planning : la proposition du voyage aux adhérents est faite lorsque le programme est bouclé avec l'agence de voyage, laquelle est la seule responsable.

Commission Animation (Claude DECOBECQ) :

- Organisation de l'Assemblée Annuelle 2016.
- Visite du Centre de Valduc, le 17 Novembre 2016 : installations dédiées aux déchets alpha et aux déchets tritiés.
- Visite des ateliers de maintenance du tram, le 10 Octobre 2016.

Commission Retraites : (Richard DORMEVAL) :

- Information des adhérents sur les décrets d'application de la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) :
 - Revalorisation de l'APA à domicile,
 - Droit au répit pour les aidants familiaux,
 - Adaptation de 80000 logements au vieillissement.
- Participation au Congrès FNAR-UFR.
- Organisation de la conférence « Evolutions récentes de la fiscalité : conséquences pour les retraités », par François BELLANGER, à DIJON, le 2 Décembre 2016 (68 participants).
- Participation aux stages de préparation à la retraite, organisés par le Centre, avec comme grands témoins : Patrick VALIER-BRASIER, Marc FANOI, Yves LEO.
- Participation, comme représentant de l'UFR, aux commissions bimensuelles d'Accessibilité dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) et visites associées.
- Représentation de l'UFR au CODERPA 21 (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées) qui devient le CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie).

Commission Communication (Gilbert PESDAYRE) :

- Participation de Gilbert Pescayre au GAENA (ex GASN) : Groupe Argumentaire sur les Energies Nucléaire et Alternatives :
 - Préparation de la conférence tenue le 1^{er} Décembre 2016 au CISP : « Quelles énergies pour les générations futures :les défis à relever »

Exposés sur les thèmes des besoins énergétiques, des énergies actuellement disponibles, les ruptures technologiques, les contraintes d'équilibre du réseau, les enjeux de Société.
 - Il est prévu d'organiser la venue de quelques- uns des conférenciers pour redonner certaines conférences en Bourgogne.

Actions pour Valduc :

- rédaction de deux articles pour X'Presse :
 - Connaissez-vous le GASN ?
 - EGEE : se rendre utile à la retraite.pour ceux qui le souhaitent.
- Participation à l'animation du stand de Valduc pour la « Science en Fête », de Gilles ARNOS et Jean-Michel BUGEON.

Participation à « Sauvons le Climat » (SLC):

- Université d'été du 22 au 24 Septembre 2016, au Creusot sur le thème : « Quel avenir pour le nucléaire au lendemain de l'accord de Paris ? », avec une conférence de Yves BRECHET (HC du CEA) sur le thème : « Science et décision politique ».

Participation à la SFEN Bourgogne

- Conférence sur ASTRID, sur le CERN, sur la gestion des déchets nucléaires et synthèse des conférences de l'Université d'été de SLC.

2. Rapport financier : (Patrick VALIER-BRASIER) :

La page suivante vous montre, à gauche, les charges de l'exercice et à droite, les ressources. En bas à droite et en rouge, vous pouvez constater le résultat de l'exercice négatif qui est de 893,70 euros.

Charges 2016

Les charges 602-1 et 602-2 correspondent aux dépenses de secrétariat, de téléphone et de courriers envoyés aux adhérents, de frais kilométriques des membres du Bureau.

La charge 616-1 correspond à la prime d'assurance versée à la MAIF.

La charge 618-2 correspond au repas de fin d'exercice des membres du Bureau, ainsi qu'aux dépenses liées à l'organisation de la conférence sur la fiscalité appliquée aux retraités.

La charge 618-7 correspond aux coffrets cadeaux offerts en fin d'année aux personnes seules ainsi qu'une dépense « Interflora ».

La charge 623-7 correspond aux avis de décès publiés dans le journal local, du solde de la facture pour la refonte du site internet de l'association.

La charge 625-2 correspond à des dépenses de billets SNCF, pour l'AG Nationale qui n'a pas eu lieu, ces billets ont été remboursés en 760-2.

La charge 678-1 correspond aux dépenses des manifestations culturelles à savoir :

1. Assemblée Annuelle de Février 2016,
2. Butterfly 2016,
3. Château de la Verrerie au Creusot,
4. Randonnées pédestres (la section finance la formation de 3 animateurs de niveau 1),
5. Voyage en Sardaigne,
6. Visite du Sénat,
7. Déjeuner des Grands Aînés,
8. Catalogues « Performance » 2017.

Ressources 2016

Quant aux ressources elles se décomposent en :

- Les cotisations perçues pour la section de 4463€ (8350€ sont transférés au Bureau National),
- La subvention ALAS,
- Quelques produits financiers (intérêts sur livret),
- Le compte 760-2 correspond aux repas des conjoints des élus qui a lieu en fin d'exercice 2016, au remboursement des frais occasionnés par la conférence sur la fiscalité des retraites et le remboursement des billets SNCF pris pour l'AG nationale qui n'a pas eu lieu.
- Le compte 778-1 avec les produits des manifestations culturelles citées précédemment.

Remarque sur la dotation ALAS: Vous remarquerez que la dotation ALAS a diminué de 2000 euros par rapport à celle de 2015. Cette diminution est responsable de notre solde négatif de 2016.

Par ailleurs cette dotation sera nulle à partir de l'exercice 2017.

COMPTE D'EXPLOITATION 2016

Code	Libellé des charges	2015	2016	Code	Libellé des ressources	2015	2016
602-1	Fournitures de bureau, téléphone, locations	1 604,02	877,26				
602-2	Informatique : matériel, consommables, entretien	364,93	537,47				
616-1	Assurances	272,83	330,23				
618-2	Sections : Réceptions, A.A., C.A.	754,33	759,01				
618-5	Formations, actions spécifiques, honoraires	40,00	0,00	708--	Cotisations perçues	4 343,00	4 463,00
618-7	Action sociale	1 450,90	986,90	723-1	Subvention ALAS	5 400,00	3 400,00
623-61	Abonnements-Courrier des retraités	0,00	0,00	760-1	Produits financiers	229,48	192,60
623-7	Publications	1218,78	2179,82	760-2	Remboursement de frais	190,00	1 033,01
623-8	Gratifications	0,00	0,00	760-3	Abonnements - Courrier des retraités	0,00	
625-2	Frais de mission Sections	0,00	776,00				
626-1	Frais de poste, routage	0,00	375,29				
660-1	Frais financiers	0,69	0,69				
	TOTAL CHARGES DE GESTION	5 706,48	6 822,67		TOTAL RESSOURCES DE GESTION	10 162,48	9 088,61
678-1	Manifestations culturelles	11 840,98	13 051,30	778-1	Manifestations culturelles	8 171,50	9 891,66
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	17 547,46	19 873,97		TOTAL RESSOURCES D'EXPLOITATION	18 333,98	18 980,27
	RESULTAT D'EXPLOITATION	786,52			RESULTAT D'EXPLOITATION		893,70
	TOTAL GENERAL	18 333,98	19 873,97		TOTAL GENERAL	18 333,98	19 873,97

3. **Mutuelle Humanis National** (Jean-Louis LEBLANC)

Les contrats «responsables et solidaires»

- obligatoire pour les contrats d'entreprise
- planchers et plafonds pour les prestations
- « TSCA » : taxe sur les contrats d'assurance
- conséquences pour le contrat d'entreprise CEA et pour les options :
 - . modifications dans l'énoncé de certaines prestations
 - . diminutions des plafonds de prestations : dépassements d'honoraires (contrat d'accès aux soins), optique...
 - . option 3 non solidaire

RESULTATS ANNUELS

REGIME DE BASE

	TOTAL
Excédent cumulé fin 2014	3 382 143 €
Excédent 2015 : 500 585 €	3 882 728 €
Excédent attendu 2016 : 1 500 000 €	5 382 728 €
Excédent estimé 2017 : 750 000 €	6 132 728 €

TARIFS ANNUELS 2017

REGIME DE BASE

Cotisation globale Catégorie A et B	Quote-part Catégorie A (actifs)	Quote-part Catégorie B (Retraités)	Cotisation Catégorie C
1104€ (Sans changement)	246€ (+ 2,50%)	888€ (+ 2,78%)	1236€ (Sans changement)

OPTIONS (Cotisations individuelles)

	Actifs et Bénéficiaires De moins de 60ans	Retraités et Bénéficiaires De plus de 60 ans	Enfants
Option 1	174€ (+ 2,4%)	256,20€ (+ 1,67%)	106,32€ (+ 1,98%)
Option 2	312,60€ (+ 2,36%)	463,20€ (+ 1,58%)	192,48€ (+ 1,97%)
Option 3	692,76€ (+ 5,60%)	904,80€ (+ 5,58%)	383,04€ (+ 5,46%)

Le réseau Itelis

- . Olivier Buchalet Is opticien
1 pl. de la République IS/Tille
- . Isabelle Guillemant optique Valmy Lissac l'opticien
44 G av. Françoise Giroud Parc Valmy Dijon
- . Benoît Balland opticien Optalor
8 av. Champagne Vaux sous Aubigny
- . Béatrice Dole Optic 2000
9001 route d'Ahuy C Cal Géant Casino Fontaine-les-Dijon
- . Sylvain Marcati optique Lepoivre Krys
13 av. Raymond Poincaré Dijon

Toutes les adresses sur :

cea@humanis.com

Puis « espaces clients particuliers »

4. ASCEA (Stéphane EMALDI)

Le Vice-Président Stéphane EMALDI a présenté les dernières évolutions de l'ASCEA.

Le nombre d'adhérents est de 796 parmi lesquels on compte 29 retraités (soit 3,7% de l'effectif).

Sept retraités sont membres de bureaux de section tels que :

- Section Aviation : Vice-Président : Claude DECOBECQ
Trésorier Adjoint : Jean BRESSON
- Section Bowling : Président : Pierre LAUGERETTE
Trésorière : Huguette CHERVET
Secrétaire : Mireille FLATRES
- Section Golf : Trésorier : Aristide LEMOINE.

Les faits marquants 2016 :

- Coupes nationales Volley-Ball et Kart,
- Abri vélos sur le parking
- Salle de sport : changement de fenêtres et rafraichissement des murs
- Un terrain multisports pour 2018 : projet qui avance bien avec la Direction.

Zoom sur les adhérents retraités par activité :

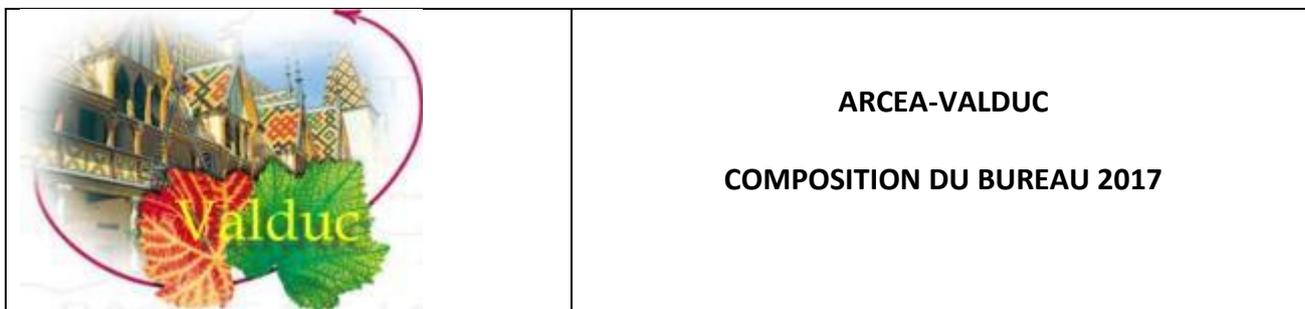
- Marche annuelle du Samedi 30 Avril 2016 :
15 participants
- Tour du Centre le 7 Octobre 2016 :
19 Marcheurs.

Grands rendez-vous 2017 :

- Organisation de la coupe Nationale d'équitation du 3 au 5 Juin 2017
- Marche annuelle : Dimanche 30 Avril 2017 : 8, 13, 24 et 102 km,
- Osez le golf en entreprise : Lundi 8 Mai 2017 sur le golf de Salives.
- 25^{ème} édition du tour du Centre : date à déterminer
- Assemblée Générale : le Vendredi 10 Mars 2017.

Claude MOUSSIN





Président : Claude MOUSSIN.

Vice Président chargé des relations avec l'UFR et la CFR : Richard DORMEVAL.

Secrétariat : Claudette MULLER.

Trésorier et gestion des Adhérents: Patrick VALIER-BRASIER.
Adjoint: Jean-Claude LOVATO.

COMMISSIONS :

- **Retraites :** Richard DORMEVAL.
- **Loisirs, convivialité :** Yves LEO, Claude DECOBECQ, Jean-Claude LOVATO.
- **Communication et correspondant GAENA :** Gilbert PESCAYRE.
- **Voyages :** Jean-Paul MARTIN.
- **Solidarité :** Annick MAILLARD.
- **Randonnée pédestre :** Yves LEO.
- **Représentant UFR au CDCA :** Claude MOUSSIN.

Membres réélus lors de l'Assemblée Annuelle du 24 Février 2017

- Richard DORMEVAL
- Claude MOUSSIN
- Claudette MULLER
- Gilbert PESCAYRE

Membre élu :

- Jean-Claude LOVATO.

EXPOSE DU DIRECTEUR DU CEA-VALDUC

Préambule



François BUGAUT, Directeur du CEA-Valduc a salué les membres présents et a exprimé son plaisir de retrouver des anciens du Centre avec qui il a pu collaborer dans le passé.

Il a beaucoup insisté sur le rôle important qu'il accorde aux retraités qui sont des véritables relais de communication du CEA et de Valduc.

A ce titre; il considère qu'ils doivent être tenus informés des activités du Centre et de ses évolutions.

Cette année le Directeur a souhaité donner quelques informations sur les activités de l'année 2016 mais il a voulu consacrer une grande partie de son intervention aux résultats d'une enquête épidémiologique effectuée sur les salariés exposés au Tritium. Cette étude a été initiée il y a quelques années, elle a été effectuée en y incluant les salariés qui ont travaillé sur le tritium non seulement à Valduc mais aussi à Marcoule et à Bruyères le Chatel. Les résultats de cette étude sont particulièrement attendus par les instances responsables du projet ITER qui utilisera également du tritium

Quelques informations sur les activités 2016

- Poursuite de l'installation des équipements du futur bâtiment Chimie.
- Poursuite des expériences sur l'installation EPURE.
- Nouvel aménagement du poste d'entrée du Centre et du parking des Hirondelles.
- Contacts avec les Entreprises régionales dans le domaine des collaborations et de la transmission des connaissances techniques innovantes.

Retour d'expérience sur le suivi médical des salariés exposés au Tritium

Le tritium est l'isotope radioactif de l'hydrogène avec une période de 12,3 ans .Il émet un rayonnement bêta peu énergétique. Il est classé dans la catégorie des radioéléments faiblement toxiques

Le tritium est manipulé depuis les années 1962 par Marcoule, Bruyères le Chatel et Valduc.

Il s'associe à l'eau et suite à une inhalation ou ingestion , il se répartit très rapidement dans l'eau du corps humain. La surveillance médicale des salariés se fait donc à partir des urines du personnel exposé.

Le CEA (médecins du travail) a fourni les résultats des analyses radiotoxicologiques des salariés exposés au tritium à un cabinet spécialisé pour effectuer une étude épidémiologique.

Les résultats ont été comparés à ceux de l'ensemble de la population CEA et à ceux de l'ensemble de la population française

Les ratios de décès de ces diverses populations ont été calculés sur la base du calcul du rapport du nombre de décès observés sur le nombre de décès attendus

Le bilan est le suivant :

L'étude épidémiologique fait apparaître une sous mortalité de 50 % pour le personnel ayant travaillé sur le tritium. Elle rejoint les résultats de l'étude effectuée sur l'ensemble du CEA et ceci pour toutes les causes de décès retenues dans ce type d'étude épidémiologique.

Ce retour d'information est fondamental et accrédite le sérieux de la surveillance médicale des salariés, effectuée par les Services médicaux du CEA.

Ces résultats donneront lieu à une publication dans une revue scientifique

Quelques questions ont été posées par les membres présents au Directeur de Valduc sur les activités du Centre et sur l'étude épidémiologique sur le tritium.

Gilbert PESCAYRE



EXPOSE DU PRESIDENT DE L'ARCEA : JACQUES PENNEROUX

La présentation de Jacques Penneroux est divisée en deux parties :

- Une première partie
- Une seconde partie de l'ARCEA.



PENNEROUX est divisée en deux parties :
consacrée au CEA,
consacrée aux faits marquants

A) Quelques informations du CEA :

▪ Effectifs du CEA :

15958 salariés (10053 cadres ; 5905 non cadres).

508 recrutements en 2015.

1146 doctorants, 230 post-doctorants, 488 CDD.

▪ Financement :

- Civil : 2100 millions d'euros.
- Défense : 1600 millions d'euros.
- Opérations assainissement/démantèlement : 400 millions d'euros.
- Financement total : 4100 millions d'euros.

▪ Brevets :

- 753 dépôts de brevets en 2015, 3^{ème} déposant National et 1^{er} déposant organisme de recherche.
- 53 accords-cadres avec les Universités et les Ecoles,
- 438 projets Européens,
- Depuis 1972, 187 entreprises (start-up) créées dans les technologies innovantes ; 124 depuis l'an 2000.

▪ Transferts technologiques des savoirs faire propre au CEA :

- L'Etat confie au CEA la mission de développer 5 plateformes régionales : Bordeaux, Nantes, Toulouse, Metz et Lille.
- Moteur d'innovation au bénéfice des industriels locaux,
- Exemple réussi de l'écosystème Grenoblois.

▪ Les programmes du CEA :

- Energies bas carbone,
- Défense et sécurité globale,
- Technologies pour l'information,

- Technologies pour la santé,
- Très grandes infrastructures de recherche et recherches fondamentales associées.

B) Faits marquants de l'ARCEA :

- Mise à jour du site internet avec une nouvelle présentation :
www.arcea-national.org.
- Les nonagénaires de l'ARCEA : 253.
- 21 nonagénaires à Valduc :

CRETEY Jean, DANGIEN Roger, DEBRIE Guy, EGOT Michel, EOUZAN Simone, FONTENIAUD Jean-Paul, GENSSE Robert, GUERINAT Jean-Marie, KORNMANN Georges-Louis, LOPES Oswald, MAGNAGHI Geneviève, MALEINE Daniel, MARCHET Odette, MOUILLON Yvonne, MULLER Marcelle, NICOD Pascal, PAUL JEAN Martin, RUINET Suzanne, SPILMONT Lucile, TESSARO Georges, VINCENT François.

- Nombre de départs en retraites réalisés (2013- 2015) et prévisions (2016-2018), par section.

CENTRES	2013	2014	2015		2016*	2017*	2018*
BOR	9	12	18		28	30	24
CAD	41	49	65		63	78	58
CEG	0	3	4		4	1	0
CER	9	10	28		19	20	12
CVA	16	11	24		22	32	42
DIF	33	42	59		44	66	28
FAR	13	14	25		17	17	12
GRE	46	37	55		41	51	14
MAR	36	43	57		48	62	76
SAC	50	71	112		94	98	55
TOTAUX	253	292	447		380	455	321

* Estimation à fin février 2016

- Conférence –débat organisée par l’ARCEA/GAENA le 1^{er} Décembre 2016 :
« Quelles Energies pour les générations futures : les défis à relever »
A décliner par les Centres de Province
Les actes de la conférence sont sur le site internet de l’ARCEA avec un film.

- Croisière Bureau National en Mai 2018 :

« Des volcans aux Iles Eoliennes »

- Assurance AXA :

Au 31 Décembre 2015 il y a, à Valduc, 79 assurés au contrat AXA N°3393.

- Existence d’un service juridique :

Si un adhérent a des difficultés d’ordre juridique, l’ARCEA met à sa disposition un service juridique. La première consultation auprès de ce service est financièrement prise en charge par l’ARCEA. Toutes les consultations supplémentaires seront payées par l’adhérent.

Claude MOUSSIN.



EXPOSE DU VICE PRESIDENT DE L'ARCEA : Gérard LUCAS

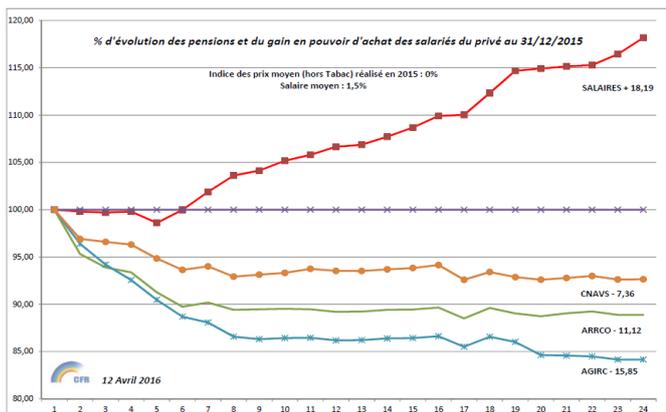


Après une brève présentation de l'UFR et de la CFR, destinée aux nouveaux adhérents de l'association, Gérard Lucas a abordé deux dossiers majeurs défendus par ces fédérations au cours de l'année 2016 :

- Retraite : retraites et pouvoir d'achat des retraités,
- Loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) : autonomie et CDCA.

Dossier Retraite.

Gérard Lucas est tout d'abord revenu sur l'accord AGIRC-ARRCO signé en octobre 2015, censé apporter la solution aux problèmes de ces deux caisses de retraites complémentaires du secteur privé. Elles concernent directement 13 millions de retraités et versent environ 70 milliards d'euros de pensions par an ! Malheureusement, l'accord de 2015 ne résout rien à terme car les mesures sont insuffisantes et n'entreront en vigueur qu'en 2019. Elles ne permettront pas de garantir la pérennité du financement des régimes complémentaires du privé dont les déficits continueront à courir. De plus, elles accroissent les différences entre le public et le privé au détriment des régimes complémentaires du privé.



Comme le montrent les courbes ci-contre, l'écart entre les pensions et les salaires ne fait qu'augmenter, d'où la baisse régulière du pouvoir d'achat des retraités qui, pour certains, est également mis à mal par les nouvelles mesures fiscales.

Le pouvoir d'achat des retraités est d'ailleurs le deuxième thème abordé par Gérard Lucas. Mieux qu'un long discours, le tableau ci-dessous présente la baisse du

pouvoir d'achat en 25 ans. Depuis 1992, l'indexation s'effectue sur les prix, donc sur une inflation relativement faible, ce qui amène à une baisse du pouvoir d'achat qui peut sembler modérée. La comparaison avec une indexation sur les salaires, si elle avait été maintenue en 1992, amènerait à un écart bien plus important signifiant une baisse de l'ordre de 25 à 35%.

	/Prix	/Salaires
Retraite de base	-7,3 %	-25,5%
ARRCO	-11,1%	-29,3%
AGIRC	-15,8%	-34,0%

Avec 35 caisses de retraites différentes, réparties en 3 familles cloisonnées (secteur public, privé et régimes spéciaux) et sans approche globale, l'ensemble du système de retraites est devenu illisible, coûteux, générateur de méfiance et d'inquiétude pour les jeunes générations. Seul un **régime de retraite universel**, par répartition, peut permettre de redresser la situation : c'est ce que défend la CFR, qui a établi un projet de loi sur le sujet, fondé sur quelques grands principes tels que :

- **Une seule Caisse** de retraite, et les mêmes règles pour tous,
- Un **financement contributif et solidaire** prenant en compte la pénibilité,
- Création d'un **compte individuel** en points
- Un **âge de départ indexé sur l'espérance de vie** (référence unique) avec prise en compte de la pénibilité,
- **Indexation des pensions sur les prix**, la richesse nationale et la démographie
- **Une seule gouvernance** comprenant l'Etat et les représentants des employeurs, des salariés et des retraités.

Loi ASV.

Votée le 28 décembre 2015 après plusieurs amendements puis entrée en application **fin 2016 avec un champ** réduit au 1/3 du projet initial, la loi ASV avait de grandes ambitions mais de trop faibles moyens. Si elle apporte des améliorations sensibles dans différents secteurs liés à l'autonomie des personnes âgées, cette loi n'est malheureusement faite "qu'à moitié" puisque le cas des personnes hébergées en établissement est ignoré.

Gérard Lucas a insisté sur la représentation des retraités dans les différentes instances mises en place, en particulier dans les CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) qui regroupent désormais les anciens CODERPA (Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées) et CDPH (Comité Départemental des Personnes Handicapées). L'Avenir des CODERPA est « fragilisé » par la Loi car :

- Le nombre de postes réservés aux Associations "dans la section RPA" (Retraités et Personnes Âgées) est plus réduit que dans les ex-CODERPA,
- Il n'y a plus de reconnaissance de la représentativité des associations nationales, telles que l'UFR, dans les CDCA.

L'UFR s'est fortement impliquée pour maintenir des représentants au sein des CDCA et son action a permis, dans de nombreux cas, de conserver sa représentativité*.

Conclusion.

En conclusion, Gérard Lucas a présenté les avancées médiatiques de la CFR dont l'ouverture a commencé en 2013 avec le débat sur la retraite universelle entre François Bellanger (alors Président de la CFR) et Michel Rocard. La reconnaissance de la CFR dans les médias s'est alors poursuivie, sous forme d'interviews, d'articles de presse ou de débats télévisés. Le bilan 2016 est à ce sujet très éloquent :

- 6 auditions au Parlement sur les projets de loi en cours
- 15 interventions Radio (Europe 1 – RTL – Fr. Info – Fr. Bleue)
- 8 interventions Télévision (France 2 – TF1 – I TELE – Fr. 3)

COMMISSION RETRAITES
Richard DORMEVAL - tél 03 80 35 51 41

Élection présidentielle : propositions des principaux candidats sur la retraite.

Cet article a été rédigé mi-mars, six semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle. La campagne électorale a été, jusqu'à cette date, très agitée, et les programmes de certains candidats sont encore flous. Nous avons cependant essayé d'en extraire leurs propositions dans le domaine des retraites.

Pour cela, nous nous sommes limités aux cinq candidats qui, d'après les sondages, peuvent jouer un rôle majeur dans cette élection. Il s'agit de (par ordre alphabétique) :

F. Fillon, B. Hamon, M. Le Pen, E. Macron, J.L. Mélenchon.

De plus, nous avons porté notre recherche sur les cinq thèmes suivants :

- Système de retraite proposé,
- Âge légal de départ en retraite,
- Nombre d'annuités nécessaire pour une retraite à taux plein,
- Moyens de financement du système proposé,
- Prise en compte de la pénibilité.

Nous avons enfin ajouté une rubrique « Mesures spécifiques », dans laquelle nous indiquons quelques mesures ponctuelles supplémentaires annoncées par les candidats.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse que nous avons effectuée, de façon purement factuelle, suivant les différents thèmes retenus.

→ Systeme.

- F. Fillon** : ▪ Mise en place d'un **régime unique en répartition par points**, avec alignement des règles de calcul des retraites publiques sur celles des retraites privées et suppression des régimes spéciaux (après approbation par référendum).
▪ Ajout d'un « étage » de **retraite par capitalisation**
- B. Hamon** : ▪ Maintien des **systemes actuels**, secteur privé/fonction publique/régimes spéciaux
- M. Le Pen** : ▪ Maintien des **systemes actuels**, secteur privé/fonction publique/régimes spéciaux
- E. Macron** : ▪ Construction d'un **régime universel de retraite par point** (du type CFR), indépendant du statut (salarié, indépendant ou fonctionnaire).
- J.L. Mélenchon** : ▪ Maintien des **systemes actuels**, secteur privé/fonction publique/régimes spéciaux

→ Âge légal de départ à la retraite.

- F. Fillon** : ■ Report de l'âge de départ à la retraite de 62 à **65 ans**.
- B. Hamon** : ■ Maintien de l'âge légal de départ à la retraite, actuellement fixé à **62 ans**.
- M. Le Pen** : ■ Âge légal de départ à la retraite à taux plein fixé à **60 ans**.
■ Négociation par branche pour dérogation concernant les travailleurs ayant débuté précocement dans la vie active.
■ Abaissement de l'âge de la retraite pour les mères ayant élevé au moins 3 enfants ou un enfant handicapé
- E. Macron** : ■ Âge de départ modulable, fonction des individus et des métiers, **entre 60 et 67 ans**
- JL. Mélenchon** : ■ Âge légal de départ à la retraite à taux plein fixé à **60 ans**.

→ Nombre d'annuités nécessaire.

- F. Fillon** : 42 annuités
- B. Hamon** : 42 annuités
- M. Le Pen** : 40 annuités
- E. Macron** : Non précisé
- JL. Mélenchon** : 40 annuités

→ Financement.

- F. Fillon** : ■ Cotisations (système par points).
- B. Hamon** : ■ Cotisations + Revalorisation des pensions selon les prévisions d'inflation
- M. Le Pen** : ■ Cotisations + Élargissement de l'assiette de financement des retraites aux revenus du capital et aux recettes des droits de douane.
Augmentation des cotisants (plein emploi).
- E. Macron** : ■ Cotisations (système par points).
- JL. Mélenchon** : ■ Cotisation + Mise à contribution des revenus financiers des entreprises, par l'augmentation des cotisants (plein emploi), l'augmentation de l'assiette des cotisations (salaires des femmes mis au niveau du salaires des hommes).

→ Pénibilité.

- F. Fillon** : ■ Suspension des comptes pénibilité actuels et nouvelle étude sur le sujet
- B. Hamon** : ■ Prise en compte de la pénibilité du travail et de l'engagement associatif dans le calcul des droits à la retraite (sans précision)
- M. Le Pen** : ■ Non précisé
- E. Macron** : ■ Prise en compte de la pénibilité du travail (sans précision)
- JL. Mélenchon** : ■ Non précisé

→ Mesures spécifiques

- F. Fillon** :
 - Augmentation de 300 €/an des retraites de base inférieures à 1.000 €/mois
 - Augmentation de 600 €/an des pensions de réversion inférieures à 800 €/mois
- B. Hamon** :
 - Revalorisation de 2% des petites et moyennes pensions de retraites
 - Revalorisation de 10% des minima sociaux
- M. Le Pen** :
 - Augmentation du minimum vieillesse et prime de pouvoir d'achat jusqu'à 1500 € pour les petites retraites
 - Défisicalisation de la majoration des pensions pour les familles nombreuses
- E. Macron** :
 - Protection du pouvoir d'achat des petites retraites (sans précision)
- JL. Mélenchon** :
 - Revalorisation des pensions de retraites au niveau du smic pour une carrière complète et augmentation du minimum vieillesse

Richard DORMEVAL



~~~~~



## CARNET DES EFFECTIFS DE LA SECTION

*Patrick VALIER-BRASIER - 06 60 38 13 63*



Début mars, nos adhérents sont au nombre de : **469**

Depuis la parution de notre précédente Lettre, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents :

M. CAGNOUX Jacques  
M. CARRE Bertrand  
M. CHANUSSOT Didier  
M. DUMAS Jean-Luc  
M. FARYS Claude  
Mme FRAIZIER Jeannine  
M. GUILLEMENOT René  
M. LEBRUN Claude

M. LOVATO Jean-Claude  
Mme MONGEY Christiane  
Mme PETIT Antoinette  
Mme ROBERT Claude  
Mme SAUVANET Marie-Louise (ext.)  
M. TERRET Jean-Paul  
M. VARIOT Denis  
M. VERSTRAETE Jean-Louis

Mais nous avons également eu la tristesse de perdre des amis :

M. Roger DEVILLE  
Mme Bernadette VAN HOECK  
M. Guy PAIN

M. Christian GREMY  
M. Jean-Claude ARNOUD

Nous avons enregistré 1 démission

--- oooOooo ---

## COTISATIONS 2017 RAPPEL



Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation, à savoir régler au plus tôt votre cotisation 2017. Vous avez ainsi fait d'une pierre trois coups :

- Respecter les statuts de l'Association (art.8 du règlement intérieur) qui stipule que la **cotisation annuelle est exigible au cours du premier trimestre de l'année.**
- Eviter d'oublier,
- Ce faisant nous éviter des dépenses et des pertes de temps pour vous rappeler d'effectuer votre règlement.

Merci donc à tous ceux qui se sont acquittés de cette tâche.

Il va sans dire que si, d'aventure, vous ne vous êtes pas encore acquittés de cette redevance, vous êtes vivement encouragés à le faire.

### **Rappel :**

Il est rappelé que les adhérents ne sauraient bénéficier du **contrat décès** qu'autant qu'ils restent effectivement **membres de l'ARCEA, signataire du contrat AXA-ARCEA N° 3393, par le paiement de leur cotisation.**

Toute suspension du règlement de la cotisation à l'Association, entraînerait automatiquement la radiation des défaillants sur la liste des bénéficiaires.

Les adhérents ayant souscrit cette assurance-décès ont donc l'obligation d'être à jour de leur cotisation à l'ARCEA pour conserver la validité de leur contrat.

**Il appartient à chacun d'eux de s'assurer qu'il en est bien ainsi**

Pour ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas encore fait, le chèque de votre règlement est à envoyer à :

**Monsieur Patrick VALIER-BRASIER**

**41 rue Jean Monnet**

**21121 FONTAINE-LES-DIJON.**

Avec nos remerciements,

*Claude MOUSSIN*

Le CEA Valduc et la SFEN Bourgogne Franche Comté ont invité Etienne Klein<sup>1</sup> pour une conférence sur ce thème le 8 Mars à Salives.

En introduction Etienne Klein remarque : « *Le dicton 'on n'arrête pas le progrès' sous-entendait un jugement moral : ce n'est pas bien de vouloir arrêter le progrès. Aujourd'hui les jeunes le comprennent comme : 'il est devenu impossible d'arrêter le cours des choses'.* ». Les scientifiques pensent comme Descartes que le progrès est un moyen d'accéder au bonheur et à la liberté. Les écologistes pensent que notre développement actuel n'est pas durable pour le monde entier. Comment fournir à tous les habitants l'énergie nécessaire pour atteindre le niveau de vie des pays occidentaux, sans dégrader fortement notre planète ? Le mot progrès a disparu du discours public

L'idée de progrès n'a rien à voir avec l'idée d'utopie ; il faut qu'elle soit crédible et attractive afin de faire l'effort. Condorcet en 1794 écrivait : « l'action humaine n'a pas d'autre vocation que la négation du donné » ce qui signifie que tout ce qui est donné peut être contesté par un travail critique qui permet de penser les choses autrement.

Le rapport au risque est devenu très différent de ce qu'il a pu être dans le passé. En 1848 il y a eu à Meudon un accident de chemin de fer qui a fait 52 victimes, carbonisées. Au cours du débat qui a suivi à la Chambre des députés Lamartine a conclu son discours en parlant des victimes : « *Plaignons les, plaignons nous, mais marchons* ». Ce n'est pas un accident qui va arrêter le progrès.

Le mot innovation est apparu au 14<sup>ème</sup> siècle, en latin, et il appartenait au vocabulaire de la théologie. Francis Bacon (1561-1626) inventeur du mot progrès, met en relation le mot innovation avec la technologie ; Il publie un livre qui comporte un chapitre intitulé « Innovation » avec l'idée que le temps passe et qu'il est corrupteur Comment faire pour que le mal ne l'emporte ? En innovant par la technique afin de compenser la dégradation sans le faire trop vite de peur qu'elle soit refusée par la population ni trop lentement pour que les dégâts soient encore réparables. Il faut donc innover au rythme du temps.

En 2007, le traité de Lisbonne pour l'Europe a souhaité que l'UE devienne une société de la connaissance mais pour devenir compétitive, il faudrait encourager les activités de recherches. En 2010 l'Europe s'est fixé un nouvel objectif qui est de développer l'innovation à l'horizon 2020 non pour innover un autre monde, mais pour empêcher notre monde de se déliter. En France, « le principe de précaution » est inscrit dans la Constitution dès 1995. La peur du risque s'installe. Dans un rapport à l'Académie des Technologies<sup>2</sup>, Gérard Bronner et Etienne Klein écrivent : « *tout se passe désormais comme si les avancées accomplies dans l'étendue des savoirs scientifiques ou la puissance des techniques devaient se payer, chaque fois, de nouveaux risques, ou de risques accrus – d'ordre sanitaire, environnemental ou encore symbolique-* » De nombreux domaines sont touchés comme les OGM, les nanotechnologies, les antennes des téléphones mobiles, le nucléaire...

Etienne Klein remarque : « *On redoute le risque associé au nucléaire mais personne ne parle du risque en cas d'arrêt du nucléaire* ».

La réunion s'est poursuivie par de nombreuses questions introduisant, entre autres, les questions économiques.

Anne-Marie GOUBE

<sup>1</sup> Les nombreux ouvrages d'Etienne Klein sont disponibles dans les bibliothèques de Dijon

<sup>2</sup> La perception des risques à télécharger : sur <http://www.academie-technologies.fr/blog/posts/la-perception-des-risques>

## Les Potins de la Marmotte

L'eau à la source

*Chronique pour sourire*

Alors que l'hiver s'achève, les **perce-neiges** ont déjà développé leurs délicates inflorescences blanches. Le **rougegorge** est revenu humecter son bec dans l'eau qui **ruissèle** à nouveau entre les roches de **granite** rose...



Quant à moi, bien que sortie d'une longue hibernation, j'ai l'impression de rêver, un rêve à la limite du cauchemar : je découvre l'orthographe future que le Ministère de l'Education vient d'extirper du placard où des sages (?) l'y avaient enfermée à double tour pendant 27 ans. Sous le choc, j'ai d'ailleurs omis de vous signaler que les trois premières lignes de ce texte souscrivent aux nouvelles règles. Mais le pire est sans doute à venir ....

Ainsi, alors que les **perce-neiges** ont pris un « s » (sans doute parce que, à la neige d'hiver, succède la neige de printemps), le **millepatte** a perdu le sien (ainsi que son trait d'union) fut-ce au risque de marcher moins bien ! Que dire du porte-clés qui devient un **porteclé** ou des **porte-document** de demain, sans doute plus petits, qui remplaceront les porte-documents d'hier ? Récemment, je m'étais interrogée sur le bien fondé de ne disposer que d'un seul porte-avions (actuellement en rade pour une longue révision). Or, après demain, quand celui-ci reprendra la mer, ce ne sera plus qu'un **porte-avion** ! ....

La réforme sévit également dans d'autres domaines : le café se sert toujours dans une tasse, mais il convient désormais de poser celle-ci sur une **soutasse** (et non sous-tasse). Par contre, le sous-verre a encore droit de cité .... Le réchauffement climatique n'est pas en reste : on ne grelotte plus, on **grelote** simplement . En contrepartie le **siroco** n'est plus aussi chaud que le sirocco . De là à penser qu'un **conard** est moins lourdaud qu'un connard ? Si l'**essuie-main** (dont le pluriel est des essuie-mains) ne semble plus destiné qu'à essuyer une seule main, les **tire-fesse** (qui perdent également un « s ») ne tireront-ils plus qu'une fesse ? Il reste à espérer qu'ils ne perdront pas aussi le skieur ! Mais à toute chose malheur est bon : demain, il n'y aura plus de sans -papiers, mais seulement des **sans-papier** et il suffira d'un bout de **ficèle** pour faire du rafistolage.

Autre question : alors que, pour abrégé la souffrance des petits écoliers en mal d'écriture, nénuphar est devenu **nénufar**, pourquoi orthographe a-t-il échappé à **ortografe** ? Décidément, les cordonniers seront toujours les plus mal chaussés !

S'il arrivait que cette réforme (désormais inscrite dans les programmes scolaires) vous donne mal à la tête, sachez que les pharmacies (avec leur « **ph** ») auront toujours pignon sur rue. Il convient de préciser que les enseignants auraient le choix d'appliquer ou non cette réforme, mais ... les manuels scolaires sont déjà en librairie .

Ainsi, tout auteur qui souscrit aux règles de l'orthographe modernisée prend le risque de commettre des fautes aux yeux de ceux qui les ignorent ... sauf à préciser la référence orthographique utilisée !

Bien évidemment, il n'appartient pas à la modeste marmotte que je suis de porter un jugement sur le bien-fondé des variantes précitées, quitte à passer sous silence mon ambiguïté pour écrire désormais **ambigüe** (et non plus ambiguë). Mais si une telle réforme trouve sa raison d'être dans le respect de l'étymologie, pourquoi a-t-on attendu plus d'un quart de siècle pour lui donner des lettres de noblesse ?

*Pierre DE CONTO*



|                                    |   |                                       |
|------------------------------------|---|---------------------------------------|
| <i>Directeur de la Publication</i> | : | <i>Claude MOUSSIN</i>                 |
| <i>Rédacteur en Chef</i>           | : | <i>Gilbert PESCAYRE</i>               |
| <i>Saisie - Composition</i>        | : | <i>Claudette MULLER</i>               |
| <i>Envoi courrier</i>              | : | <i>Claudette. MULLER</i>              |
| <i>Reproduction</i>                | : | <i>Atelier Reproduction de VALDUC</i> |